

15ème législature

| | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| Question N° : 28762 | De M. Francis Vercamer (UDI, Agir et Indépendants - Nord) | Question écrite |
| Ministère interrogé > Économie et finances | | Ministère attributaire > Éducation nationale et jeunesse |
| Rubrique > tourisme et loisirs | Tête d'analyse > Situation difficile des organisateurs de voyages scolaires | Analyse > Situation difficile des organisateurs de voyages scolaires. |
| Question publiée au JO le : 21/04/2020 Date de changement d'attribution : 28/04/2020 Question retirée le : 30/06/2020 (fin de mandat) | | |

Texte de la question

M. Francis Vercamer interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur la situation difficile des organisateurs de voyages scolaires et linguistiques, à l'épreuve du covid-19. En effet, dans le contexte de la crise sanitaire, le ministre de l'éducation nationale a annoncé le 29 février 2020, que les voyages organisés sont annulés, et ce pour une durée indéterminée. La période étant la haute saison pour les voyages scolaires, les classes de découverte, les colonies de vacances ou encore les séjours linguistiques, cette situation entraîne une perte de chiffres d'affaires considérable. Les entreprises et associations exerçant dans le monde des voyages pour enfants, principalement des TPE/PME, vont alors connaître de très grandes difficultés financières. Il lui demande si le Gouvernement est prêt à créer un fond d'aide destiné à l'ensemble des professionnels de ce secteur.